



COMMUNICATION ¹ 2017/17 DE L'INSTITUT DES REVISEURS D'ENTREPRISES

Le Président

Correspondant sg@ibr-ire.be	Notre référence TD/MB/SQ	Votre référence	Date 21/12/2017
--------------------------------	-----------------------------	-----------------	--------------------

Chère Consœur,
Cher Confrère,

Concerne : Consultation publique sur le nouveau projet de norme modifiant la norme du 10 novembre 2009 relative à l'application des normes ISA en Belgique (délai : 25 janvier 2018)

Conformément à l'article 31 de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises, le Conseil de l'IRE soumet à la consultation publique un nouveau projet de norme modifiant la norme du 10 novembre 2009 relative à l'application des normes ISA en Belgique.

Ce nouveau projet remplace celui qui avait fait l'objet d'une consultation publique en date du 30 juin 2016, et que le Ministre de l'Economie a demandé à l'IRE de modifier.

Ce projet de norme intègre la nouvelle norme ISA 701, *Communication des points clés de l'audit dans le rapport de l'auditeur indépendant*, ainsi que la révision de certaines normes ISA existantes.

Cette consultation publique aura lieu du 21 décembre 2017 au 25 janvier 2018.

Vous trouverez ci-joint ce projet de norme. Nous avons également repris en annexe, à titre informatif, une synthèse des principales nouveautés résultant de la nouvelle norme ISA et des normes ISA révisées, un tableau qui met en évidence l'impact de chaque projet de révision sur les normes ISA clarifiées ainsi qu'un projet de version coordonnée de la norme (*Norme (Révisée en 2017) relative à l'application en Belgique des normes internationales d'audit (normes ISA)*) pour faciliter la lecture des modifications apportées à la norme de 2009.

Les traductions de la nouvelle norme ISA 701 et des normes ISA révisées ont été finalisées, et ce en collaboration avec la CNCC (Compagnie nationale des Commissaires aux comptes) et la NBA (*Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants*). Ces documents sont disponibles sur notre site internet (www.ibr-ire.be, onglets « réglementation / normes et recommandations / ISA nouvelle et révisées »).

¹ Par voie de communication, l'Institut développe la doctrine relative aux techniques d'audit et à la bonne application par les réviseurs d'entreprises du cadre légal, réglementaire et normatif qui régit l'exercice de leur profession (art. 31, § 7 de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises); seules les normes et les recommandations sont obligatoires.



Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Institut des Réviseurs d'Entreprises

Koninklijk Instituut - Institut royal
Bld E. Jacqmainlaan 135/1, B-1000 Bruxelles/Brussel

Le Conseil de l'IRE soumettra également à consultation publique début 2018 un nouveau projet de norme modifiant la norme complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique.

Vous pouvez adresser vos commentaires jusqu'au 25 janvier 2018 à l'adresse suivante : tech@ibr-ire.be.

Sauf demande contraire de votre part, vos commentaires seront publiés sur le site internet de l'IRE à l'issue de la consultation publique.

Je vous prie d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de mes salutations confraternelles.

Thierry DUPONT
Président

Annexes :

- a) *Projet de norme modifiant la norme du 10 novembre 2009 relative à l'application des normes ISA en Belgique*
- b) *Synthèse des principales nouveautés résultant de la nouvelle norme ISA et des normes ISA révisées*
- c) *Tableau qui met en évidence l'impact de chaque projet de révision sur les normes ISA clarifiées*
- d) *Projet de version coordonnée de la norme (Norme (Révisée en 2017) relative à l'application en Belgique des normes internationales d'audit (normes ISA))*